

FORMATION ET ATTRACTIVITÉ



Laurent TARDIF

Vice-président Finances – FIEEC

Président – SYCABEL

Président de la Région Europe du Sud – PRYSMIAN Group

D'ici à 2025, l'industrie prévoit 225 000 recrutements chaque année. Pour le secteur des équipements électriques, électroniques et informatiques, le besoin en main d'œuvre en 2019 est d'environ 28 000 projets de recrutements. De plus, la transition numérique bouleverse les systèmes de production, impacte la quasi-totalité des fonctions de l'entreprise. Pour répondre à ces enjeux, deux sujets apparaissent primordiaux pour notre profession : renforcer l'attractivité de nos métiers et ainsi attirer toujours plus de talents, mais également anticiper les besoins de notre secteur afin de créer les formations et métiers de demain.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Compte tenu des révolutions technologiques en cours et à venir, les entreprises ont besoin de développer, former et recruter de nouvelles compétences qui leur permettront de répondre à ces mutations. Les problématiques et questionnements liés à l'apprentissage et à la formation sont aujourd'hui au cœur de l'actualité législative avec notamment les réformes prévues par le Gouvernement. C'est pourquoi, notre profession s'investit depuis de nombreuses années et avec détermination dans ces différents sujets : préparation et réflexions sur

l'offre de formations, ajustement des diplômes. Pour mener à bien ces missions, la FIEEC travaille en étroite collaboration avec l'UIMM et les différentes instances paritaires en charge des créations, révisions et suppressions des Diplômes et des Titres professionnels. Notre Fédération entretient également une relation très constructive avec l'Éducation nationale. Le défi est de taille : celui de participer à l'attractivité des métiers de l'industrie

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- **CHARTe QUALITÉ FIEEC**

La FIEEC est engagée dans une démarche innovante visant à garantir la qualité du service en matière de formation par le biais d'une Charte. En 2018, le groupe de travail a revu la grille d'audit permettant de mieux préparer les organismes de formation des adhérents à appréhender les nouvelles exigences de la formation professionnelle.

- **EDEC FIBRE OPTIQUE**

Depuis son engagement dans la démarche EDEC conclu avec l'État, la FIEEC, en partenariat avec plusieurs organisations professionnelles, participe à la mise en œuvre d'un plan d'action adéquat pour la

filrière de la fibre optique. Ainsi en 2018, la FIEEC a participé aux travaux de création des fiches métiers de la filière optique ainsi qu'aux travaux de structuration en anticipant les exigences de la réforme de la formation professionnelle.

- **COMMISSION FORMATION FIEEC**

Créée en 2018, la Commission formation est le vecteur de communication pour d'une part faire remonter les besoins des entreprises en termes de formation, et d'autre part faire redescendre les décisions prises par les différentes instances décisionnaires sur les sujets de formation (branches professionnelles, ministères, france compétences, ...).

et demain ?

En 2019, la FIEEC poursuivra ses efforts sur deux axes prioritaires :

- la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle : la FIEEC continuera d'apporter son expertise dans les différents groupes de travail de déploiement de la loi (MEDEF, ...).
- l'attractivité des métiers : la FIEEC participera aux différents travaux de l'EDEC fibre optique, du CEP filière électrique, du CSF Électronique et également au déploiement du dispositif «classe en entreprise».